



COMMUNIQUE AU PERSONNEL COMMUNAL BOBIGNY

Le maire a envoyé hier soir un communiqué à tous les agents pour réagir au reportage diffusé la veille dans l'émission « Pièces à conviction » (France 3).

« Si l'image de la ville est abîmée, si l'investissement, le professionnalisme et le dévouement des agents au service de la population » sont bafoués, il est certain que ce n'est pas du fait de la CGT, bien au contraire !

Dans ce mail, le maire met en cause le syndicat pour les propos sur « des manœuvres de mafieux rendant le climat délétère ». Nous vous invitons à regarder la définition du mot « mafieux ». Ces mots ne sont qu'un simple constat de ce qui se passe dans l'équipe politique et administrative de cette ville.

Nous avons maintes fois dénoncé les carrières fulgurantes de certains, les salaires disproportionnés, le clientélisme, des postes qui seraient plus ou moins occupés, quand la majorité des collègues stagnent dans leur carrière !

D'ailleurs, nous profitons de ce communiqué pour vous informer que la CGT vient de gagner cet été deux jugements du Tribunal Administratif pour recrutements et cadre d'emploi inadaptés pour des embauches en 2014. Nous avons demandé au maire le repositionnement de ces agents ainsi que le reversement des sommes. Comme le prévoit la loi, nous avons aussi demandé aux Ressources Humaines de nous communiquer les arrêtés de recrutement, de nomination, que nous n'avons plus depuis dix huit mois, sans les sélectionner ce qui se faisait avant.

Nous n'avons jamais connu un tel mal être dans le personnel communal depuis ces dernières années. Le CHSCT a mis en place un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux (RPS) qui ne cesse d'être sollicité par les collègues. Dans tous les services, il y a de la souffrance ; bien souvent elle est due aux comportements inadmissibles des collègues ou encadrements. Il est tant que le maire et l'administration se préoccupent sérieusement de ce problème. Nous nous félicitons qu'après trois années d'alerte, enfin cette question attire votre attention par la proposition qui est faite que le nouveau directeur général des services reçoive tout agent en souffrance la semaine prochaine.

Il est prévu qu'une ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL se tienne MARDI 12 DECEMBRE 2017 de 10 h à 12 H. Le lieu vous sera donné plus tard. L'ordre du jour portera sur les RPS, le RIFSEEP (régime indemnitaire fonctions sujétions, expertises, engagements professionnel), le temps de travail. Evidemment, ce qui vient encore de se passer dans notre ville viendra en discussion.

La CGT continuera toujours de lutter contre les injustices, de faire en sorte que nos droits soient respectés et d'en gagner d'autres.